ACADÉMIE DE POITIERS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente-Maritime

Rentrée Scolaire 2024-2025

FICHE DE POSTE

DIRECTEUR(TRICE) ECOLE ELEMENTAIRE LES GRANDES VARENNES à La Rochelle

Poste ouvert à un enseignant du 1er degré public relevant du ministère de l'éducation nationale ***inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'école****, titulaire et affecté dans le département de la Charente-Maritime au 1er septembre 2024*

Aucune dérogation ne sera accordée

DESCRIPTION DU POSTE :

La personne nommée devra assurer la direction d'une école élémentaire de 12 classes (avec un dispositif ULIS). Cette école est située dans le quartier de Mireuil à La Rochelle, école qui est également intégrée au réseau « cité éducative des écoles REP+.

COMPETENCES ET TITRES REQUIS :

Etre inscrit sur la liste d'aptitude et avoir déjà exercé les fonctions de directeur.

Avoir les compétences pour :

- Gérer une équipe composée de personnel enseignant et non enseignant (AESH, emploi civique) ;
- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes réglementaires et du référentiel de l'éducation prioritaire.
- Impulser des projets et soutenir les actions éducatives orientées vers la réussite des élèves, notamment ceux porteurs de handicap et les allophones ;
- Mettre en place et entretenir des relations constructives avec les différents partenaires (circonscription, municipalité, associations de quartier, PRE, etc.) ;
- Adopter un positionnement institutionnel lisible par tous ;
- Posséder des qualités de communication et savoir installer des relations positives ;
- Détenir des capacités d'organisation, d'analyse et de synthèse indispensables. La maîtrise des outils numériques est souhaitée.
- Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école (classes dédoublées notamment)

MODALITE D'AFFECTATION

L'affectation sera prononcée à titre définitif.

L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement éducation nationale selon le grade et l'échelon auquel s'ajoutent :

- Bonification indiciaire liée au groupe de rémunération du candidat retenu (12 classes) ;
- 8 points de NBI ;
- Indemnités de sujétions spéciales liées aux fonctions en REP plus.
- Indemnités de sujétions spéciales liées à la fonction de direction.

MODALITE DE RECRUTEMENT

Audition devant une commission présidée par l'IEN de la circonscription, qui se réunira l**e mercredi** 15 **mai 2024** dans les locaux de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale - Cité administrative Duperré à La Rochelle.

Les candidats feront parvenir, par courriel exclusivement, aux adresses suivantes :

candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr
ien.lro.ia17@ac-poitiers.fr
adjointdasen17@ac-poitiers.fr

pour **le lundi 13 mai 2024 - 12 h00** délai de rigueur, **une lettre de motivation et un CV**.

Les dossiers de candidatures seront étudiés par une commission pilotée par l'IEN de la circonscription La Rochelle-Ouest et l'adjoint de Monsieur l'IA DASEN chargé du 1er degré.

Une première sélection s’effectuera sur dossier puis les candidats retenus sur entretien.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Madame Natacha CARRE, inspectrice de l’éducation nationale en charge de la circonscription de La Rochelle-Ouest à l'adresse suivante : natacha.carre@ac-poitiers.fr